

APPARTEMENT T3 · LOULÉ

Appartement T3 Rénové en Première Ligne de Mer - Quarteira

RÉF. IM049-FS

€1.390.000



LE BIEN

Nous vous présentons un appartement T3 entièrement rénové et décoré, situé en première ligne de mer sur le prestigieux Avenida Infante de Sagres, à Quarteira. Une opportunité rare à quelques pas de la plage, offrant une vue privilégiée sur l'océan.

Le bien se situe au rez-de-chaussée et dispose d'une surface brute privative de 96,5 m², répartie entre un hall d'entrée, un séjour ouvert sur une cuisine entièrement équipée, trois chambres — dont une suite master avec vue mer — et deux salles de bains. Il bénéficie également de deux balcons orientés plein sud, garantissant un ensoleillement optimal tout au long de la journée.

Parmi les équipements, on notera la climatisation, le chauffage, les volets électriques, les placards encastrés, un ascenseur et une place de parking privative en sous-sol. Certificat énergétique de classe C.

Une excellente opportunité, que ce soit pour une résidence principale, une résidence de vacances ou un investissement à fort potentiel de rentabilité sur le marché de la location touristique en Algarve.

3
CH.

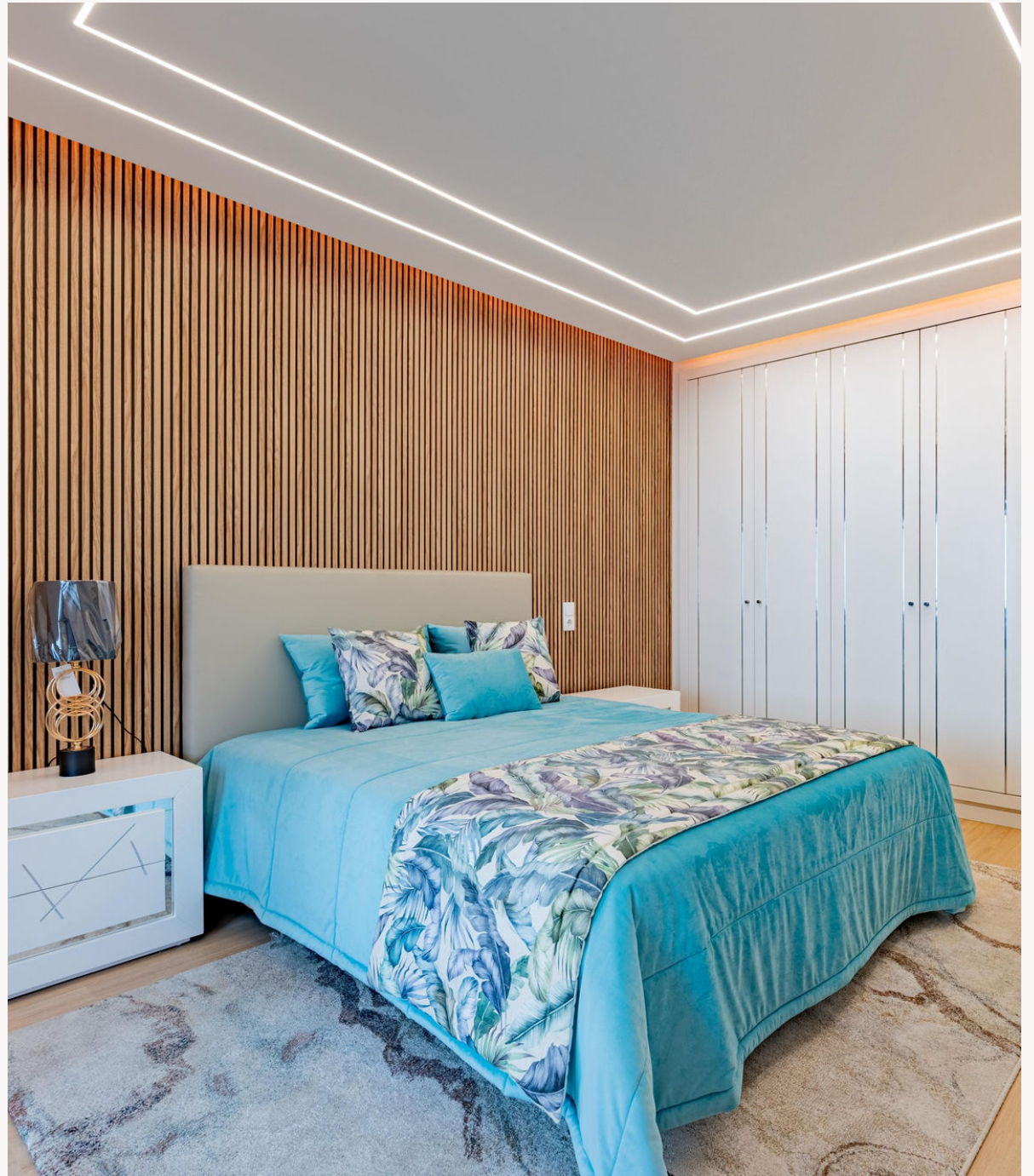
2
SDB

96 m²
SURFACE

C
CLASSE ÉNERGÉTIQUE







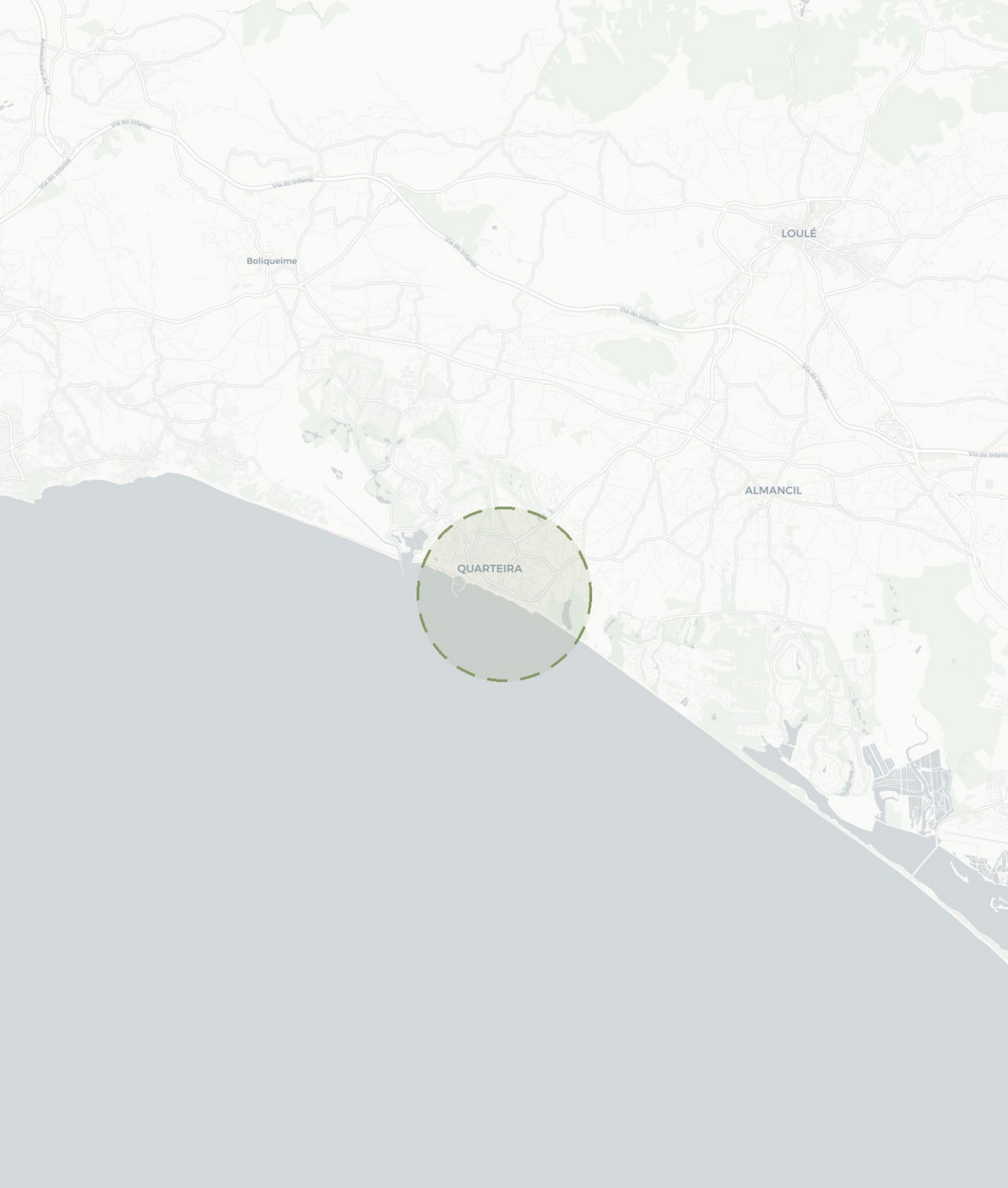
CARACTÉRISTIQUES

CHAMBRES	3
SALLES DE BAIN	2
SURFACE HABITABLE	96 m²
SURFACE BRUTE	130 m²
ANNÉE	1994
ÉTAT	Ancien
CLASSE ÉNERGÉTIQUE	C
PRIX	€1.390.000

PRESTATIONS

- Garage
- Parking
- Terrasse
- Balcon
- Climatisation
- Cuisine équipée
- Placards
- Chauffage central
- Débarras
- Ascenseur
- Vue mer





EMPLACEMENT

Quarteira

Loulé, Faro

EMPLACEMENT APPROXIMATIF



Felipe Silveira

CONSEILLER IMMOBILIER · 2ND HAUS

+351 926 573 099

felipesilveira@2ndhaus.pt

www.2nd.haus

R. DO BARRANCO 9 LOJA D · 8400-508 CARVOEIRO · AMI 15284

Les informations de ce document sont fournies à titre indicatif et ne remplacent pas la consultation des documents légaux du bien ; elles ne constituent ni engagement ni offre contractuelle. Prix et disponibilité susceptibles d'être modifiés sans préavis.